

PROGRAMME DE FORMATION PEMP, selon R386 de la CNAMTS

Catégorie 1A 1B 3A 3B

1- Formation en salle :

- Sensibilisation à la réglementation et au port des EPI :
 - Harnais (différents types, contrôles avant utilisation, contrôles annuels, stockage, ...)
 - Longes (différents types, contrôles avant utilisation, contrôles annuels, stockage, contrôle des attaches, ...)
 - Protection de la tête (casques et casquettes)
 - Autres protections (visières, écrans, protections auditives, ...)
- Travaux en hauteur,
- dispositions réglementaires,
- description et classification des PEMP,
- qui peut conduire une PEMP ?
- manœuvre d'une PEMP,
- fin d'utilisation d'une PEMP,
- choix d'une PEMP et examen d'adéquation en fonction des travaux.

2- Formation pratique :

Vérifications :

- Contrôle visuel de l'état d'une PEMP,
- bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Positionnement :

- Reconnaissance de l'environnement,
- mise en situation d'utilisation,
- gestes de commandement et de communication.

Déplacement dans l'espace :

- Réalisation d'exercices de conduite, de difficultés croissantes adaptées à la catégorie de PEMP utilisée,
- élévation verticale,
- élévation multidirectionnelle,
- utilisation de la PEMP à poste fixe et en continu.

Manœuvre de sauvetage et dépannage

3- Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire :

Validation de la formation :

Délivrance, si résultat favorable aux tests, d'un **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)** selon la R 386 de la CNAMTS.

ANNEXE AU PROGRAMME DE FORMATION PEMP

Art R 950 du code du travail

1) **Objectifs pédagogiques de formation** :

- objectifs de formation : à l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables d'utiliser une nacelle élévatrice, en toute sécurité. (*Savoir et savoir-faire.*)
- objectifs pédagogiques : ce sont les moyens dont dispose le formateur, afin d'inculquer le savoir indispensable à la maîtrise des PEMP.

2) **Pré-requis ou public concerné** :

Toutes les personnes, âgées de 18 ans et plus devant utiliser les moyens de manutention selon la recommandation R386.

3) **Programme et contenu** : (cf. programme ci-joint)

- conduite de la PEMP
- utilisation de la PEMP
- entretien et vérifications des nacelles élévatrices de personnel

4) **Moyens et méthodes pédagogiques** :

a) Moyens :

- salle de cours
- vidéo (INRS)
- vidéo projecteur
- tableau
- livret de formation
- nacelles de différents types

b) Méthodes :

- magistrale : le formateur parle
- démonstrative : le formateur montre
- interrogative : le formateur expose au moyen de questions

5) **Evaluation** :

Examen théorique et pratique, dans le but de vérifier les acquis et débouchant sur l'obtention d'un CACES® R386.

6) **Durée de la formation** :

De 1 à 3 jours

7) **Nombre de participants par session** :

De 1 à 6 participants